

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 12–14 novembre 2012**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2012/6-E/Add.1**

4 octobre 2012

ORIGINAL: ANGLAIS

### **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE HCR ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN OEUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES – RWANDA**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OD**:	M. P. Rodrigues	tél.: 066513-2361
Conseillère pour les programmes, RMP:	Mme K. Oppusunggu	tél.: 066513-3068

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion de la performance et de l'obligation redditionnelle

\*\* Département des opérations

---

## CONTEXTE

1. La deuxième des quatre évaluations d'impact conduites par le Bureau de l'évaluation et le Service d'élaboration et d'évaluation des politiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a été réalisée au Rwanda dans le but d'améliorer la contribution que l'assistance alimentaire peut apporter aux solutions durables adaptées aux réfugiés et aux populations d'accueil dans les situations de réfugiés prolongées.
2. L'évaluation montre clairement les problèmes rencontrés pour promouvoir des solutions durables et fournit une analyse utile. Le PAM accueille favorablement les recommandations issues de l'évaluation, dont plusieurs sont déjà en train d'être appliquées; les recommandations à moyen et à long terme sont intégrées dans des plans en vue d'améliorer les effets directs et les impacts.
3. Les réponses du Secrétariat aux recommandations sont présentées dans le tableau ci-après.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE  
CONJOINTEMENT PAR LE HCR ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES  
MISES EN OEUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES – RWANDA (2007–2011)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<b>Mise en œuvre, normes de gestion et approches-programmes</b>			
<p><b>Recommandation 1:</b> Le PAM devrait veiller à ce que tous les réfugiés reçoivent une ration équilibrée et variée apportant tous les micronutriments ainsi que les kilocalories nécessaires à la santé et au développement. En plus d'assurer des distributions générales de vivres et des opérations de supplémentation alimentaire généralisée et ciblée conformément aux normes fixées, le PAM, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), devrait trouver des moyens d'optimiser l'utilisation d'approches faisant appel aux vivres, aux espèces ou aux bons. Compte tenu des résultats de l'étude de faisabilité menée par le PAM, il conviendrait de procéder à une étude de marché puis de lancer un projet pilote, afin de réunir des données sur les effets d'un programme faisant intervenir des espèces et des bons sur l'économie et les marchés locaux, et sur la disponibilité de vivres au sein des ménages.</p>	PAM	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La nouvelle approche de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200343 prévoit des filets de sécurité et des rations équilibrées pour les personnes les plus vulnérables. En cas de manque de ressources, les rations seraient diminuées dans le cadre des distributions générales de vivres, mais les plus vulnérables continueraient de bénéficier d'une assistance sous la forme de filets de sécurité. Le PAM a lancé des activités d'alimentation scolaire dans les écoles se trouvant dans les camps de réfugiés et aux environs qui accueillent des élèves des camps.</p> <p>Espèces et bons: Une étude socioéconomique conduite dans le camp de Gihembe déterminera une nouvelle approche-programme faisant intervenir des espèces ou des bons. Le choix dépendra des conditions du marché et de la disponibilité des ressources. Le programme devrait utiliser un panachage d'espèces et de vivres, et son impact sur les réfugiés et les conditions du marché feront l'objet d'un suivi.</p>	<p>En cours</p> <p>Décembre 2012</p>
<p><b>Recommandation 2:</b> Le HCR devrait conduire, chaque année et dans chaque camp, des enquêtes nutritionnelles suivant des méthodes éprouvées, à savoir l'enquête nutritionnelle normalisée élargie menée en coordination avec le Ministère de la santé, le PAM et, le cas échéant, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En outre, le HCR et le PAM, en partenariat avec l'UNICEF, devraient veiller à l'application des directives conjointes HCR/PAM et des protocoles nationaux concernant la mise en œuvre et la gestion de programmes de nutrition à visée curative.</p>	HCR	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>De telles enquêtes nutritionnelles, qui sont conformes à l'enquête nutritionnelle harmonisée élargie, sont désormais conduites chaque année. La dernière en date, qui remonte à avril 2012 et était fondée sur les limites fixées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le PAM et le HCR, a permis de constater ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la malnutrition aiguë globale se maintenait dans des limites acceptables;</li> <li>➤ les taux de retard de croissance, situés entre 30 et 39 pour cent, étaient préoccupants; et</li> <li>➤ le taux d'anémie chez l'enfant, qui dépassait 40 pour cent, était élevé.</li> </ul>	Fait



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE HCR ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN OEUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES – RWANDA (2007–2011)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		Les protocoles du Ministère de la santé pour le traitement de la malnutrition grave et aiguë sont conformes aux normes internationales, selon lesquelles le rapport poids/taille des enfants détermine la prise en charge. Le PAM et le HCR ont formé leurs partenaires coopérants Africa Humanitarian Action et l'American Refugee Committee, et ont géré les centres de santé se trouvant dans les camps afin de veiller au respect des normes internationales.	
<p><b>Recommandation 3:</b> Le HCR devrait mobiliser des fonds pour multiplier les moyens de subsistance auxquels ont accès les réfugiés dans les camps, en particulier les femmes. Il faudrait notamment transposer à plus grande échelle les activités d'épargne et de crédit relevant du programme de génération de revenus, en prévoyant l'appui financier, matériel et technique voulu. Il conviendrait de cibler les femmes réfugiées afin de conférer plus d'équité aux possibilités de revenus.</p>	HCR	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Au niveau national, où du succès a été obtenu, le PAM et le HCR poursuivent leurs activités conjointes de plaidoyer et de collecte de fonds auprès des donateurs.</p> <p>Le HCR répertoriera les parties prenantes dans le système des Nations Unies et les ambassades de Kigali et il fera campagne pour qu'il soit dûment donné suite à la recommandation. Des campagnes d'information seront organisées en vue de mobiliser les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG). Les collectes de fonds seront limitées dans le temps et intégreront des indicateurs qui permettront d'évaluer les progrès de la mobilisation.</p>	<p>En cours</p> <p>Juin 2013</p>
<p><b>Recommandation 4:</b> Le PAM et le HCR devraient établir des mécanismes destinés à garantir le suivi des recommandations issues des missions d'évaluation conjointes, selon un plan d'action prévoyant un ordre de priorité.</p>	PAM/HCR	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Un plan d'action conjoint a été signé et sa mise en œuvre est en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le calendrier des actions à mener a été élaboré par le HCR et le PAM fin 2011.</li> <li>➤ Les activités prioritaires compte tenu des ressources limitées disponibles sont: i) la préparation des interventions relatives aux filets de sécurité; ii) le transfert au PAM de la responsabilité de la gestion des vivres dans les camps; et iii) les préparatifs de la mise en œuvre d'un programme pilote faisant appel à des bons, en collaboration avec le HCR et le Ministère de la gestion des catastrophes et des affaires relatives aux réfugiés.</li> </ul>	<p>En cours</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE  
CONJOINTEMENT PAR LE HCR ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES  
MISES EN OEUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES – RWANDA (2007–2011)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 5:</b> Le HCR et le PAM devraient réduire au maximum l'utilisation de bois de chauffe pour la cuisson en distribuant davantage de fourneaux économes en combustible ou utilisant d'autres sources d'énergie, ainsi que des quantités suffisantes de combustibles inoffensifs pour l'environnement. Il existe d'autres solutions, et il convient de les exploiter car elles constituent des stratégies importantes pour renforcer la protection des femmes et des filles.</p>	HCR/PAM	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le HCR appuie la construction de 4 500 fourneaux de terre améliorés dans le camp de Kiziba afin de réduire l'utilisation de bois, et il appuie les innovations dans le domaine de la protection de l'environnement. Si le projet rencontre le succès voulu et que des fonds sont disponibles, il sera reproduit dans d'autres camps.</p>	Octobre 2012
<b>Stratégie à plus long terme et solutions durables</b>			
<p><b>Recommandation 6:</b> Le HCR et le PAM devraient collaborer et se concerter plus efficacement pour mener leurs activités conjointes de programmation, de financement et de plaidoyer afin d'obtenir le soutien de la communauté internationale pour la mise en œuvre de solutions durables. Le HCR et le PAM devraient adopter une stratégie de financement conjointe vis-à-vis des donateurs, et chercher des moyens de diversifier la base de donateurs.</p>	HCR/PAM	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM et le HCR vont accroître leurs activités de plaidoyer en vue de récolter des fonds supplémentaires en organisant des réunions avec les donateurs et des visites sur le terrain, ainsi qu'en menant des interventions conjointes au titre de l'initiative "Unité d'action des Nations Unies", comme l'appel commun lancé au Fonds central pour les interventions d'urgence en mai 2012 pour la nouvelle situation d'urgence concernant les réfugiés.</p>	En cours
<p><b>Recommandation 7:</b> Le PAM devrait mettre en place des programmes Vivres contre travail/Espèces contre travail afin d'élargir les possibilités de revenus offertes aux réfugiés, notamment aux ménages ayant une femme à leur tête et aux jeunes sans emploi, et d'améliorer les relations sociales et économiques entre les réfugiés et les communautés d'accueil.</p>	PAM	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Le PAM est d'avis que les programmes Vivres contre travail et Espèces contre travail mis en œuvre au profit des populations d'accueil réduiraient les dommages environnementaux provoqués par les populations de réfugiés et amélioreraient les relations entre les réfugiés et les populations d'accueil. Au vu des limitations de ressources prévues et du manque de soutien de la part des donateurs, la priorité doit être donnée aux activités visant à sauver des vies, aussi n'est-il pas réaliste pour le PAM de faire figurer cette composante dans l'IPSR en cours.</p> <p>Le PAM convient qu'il devrait y avoir des projets offrant des possibilités de revenus dans les camps afin de renforcer la résilience des réfugiés et de favoriser leur autonomisation. Le PAM plaidera en ce sens auprès du HCR et d'autres partenaires.</p>	Sans objet



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE HCR ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN OEUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES – RWANDA (2007–2011)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 8:</b> Le HCR et les donateurs devraient déterminer comment accroître l'accès à des possibilités d'éducation, notamment pour les filles, ce qui constituerait une stratégie d'envergure pour parvenir à mettre en place des solutions durables. Le HCR et les donateurs devraient fixer des priorités en matière de financement pour permettre aux familles d'assumer les coûts d'une éducation secondaire complète – de la dixième à la douzième année d'études – conformément à la politique d'accès universel du Gouvernement rwandais. Accroître l'accès des filles à l'éducation est une stratégie pour réduire la violence sexiste et la discrimination dont les adolescentes sont victimes. La stratégie globale devrait prévoir l'amélioration de l'accès à des écoles nationales de formation professionnelle et technique, et faire concorder les formations avec les besoins du marché et les possibilités existant au Rwanda et en République démocratique du Congo (RDC) en matière de moyens de subsistance.</p>	<p>HCR, avec l'appui du PAM et des donateurs</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le HCR n'est pas en mesure d'influencer directement les donateurs, mais il s'efforcera d'établir des partenariats afin d'accroître les possibilités d'éducation offertes aux enfants réfugiés. L'accès à une formation professionnelle et technique sera renforcé. Le HCR et le PAM s'emploieront à améliorer la situation des filles en concevant des interventions plus appropriées, assorties d'activités les ciblant directement.</p> <p>À compter de septembre 2012, la composante relative à l'alimentation scolaire de la nouvelle IPSR prévoira la distribution en milieu de matinée d'une collation nourrissante à base de porridge aux enfants scolarisés de la première à la neuvième année d'étude. Des cuisines sont en construction.</p> <p>Au titre du budget révisé, les élèves des classes allant de la première à la neuvième année d'étude qui fréquentent des écoles en dehors des camps de Nyabiheke et Kigeme recevront des repas dans ces établissements.</p>	<p>Octobre 2014</p> <p>Août–septembre 2012</p> <p>Octobre–novembre 2012</p>
<p><b>Recommandation 9:</b> À plus long terme, le HCR et le PAM devraient exécuter des stratégies visant à favoriser le rapatriement ou l'intégration au Rwanda. Malgré la complexité de la situation, il importe que la communauté internationale œuvre avec les Gouvernements du Rwanda et de la RDC, conjointement avec le HCR et le PAM, pour faire appliquer des stratégies favorisant le rapatriement. Cela impliquerait que le Gouvernement de la RDC s'engage à veiller à ce que les terres de culture et d'exploitation fermière soient rendues aux réfugiés rapatriés et leur sécurité assurée. De la même manière, la communauté internationale, en collaboration avec le Gouvernement rwandais, le HCR et le PAM, devrait élaborer des stratégies pour venir à bout des obstacles à l'intégration locale, y compris prévoir un financement provenant des donateurs en vue de faciliter l'intégration en appuyant les moyens de subsistance des réfugiés.</p>	<p>HCR, avec l'appui du PAM</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Il est nécessaire de traiter les causes de l'insécurité, des conflits ethniques et de l'instabilité politique de la région des Grands Lacs aux niveaux adéquats. Le rapatriement ne peut avoir lieu qu'une fois les problèmes liés à la propriété foncière en RDC résolus. La stabilité politique retrouvée permettra aux enfants de retourner à l'école.</p> <p>Le HCR et le PAM vont continuer de surveiller la situation politique et les conditions de sécurité à l'échelle régionale afin de déterminer les solutions durables à mettre en œuvre au profit des réfugiés au Rwanda. Compte tenu de l'insécurité actuelle dans les Kivus, le rapatriement n'est pas une option réaliste.</p>	<p>En cours</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE  
CONJOINTEMENT PAR LE HCR ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES  
MISES EN OEUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES – RWANDA (2007–2011)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 10:</b> Les donateurs qui soutiennent le programme en faveur des réfugiés devraient consacrer une plus grande proportion des fonds à l'autonomisation des réfugiés et à la mise en œuvre de solutions durables. Les donateurs sont instamment invités à éliminer les obstacles liés aux restrictions budgétaires, afin d'appuyer la mise en œuvre sur le long terme de solutions durables tant en RDC qu'au Rwanda. Un soutien ferme et volontariste de la part des donateurs contribuerait à aplanir les obstacles rencontrés par le HCR et le PAM lors de la mise en œuvre d'activités visant à instaurer des solutions durables et à autonomiser les réfugiés.</p>	<p>Donateurs, en collaboration avec le HCR/PAM</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Le PAM et le HCR savent bien qu'il est difficile de mobiliser des fonds pour renforcer l'autonomisation des réfugiés et mettre en œuvre des solutions durables. Nous convenons que si les donateurs adoptaient une vision à long terme de la situation, des solutions durables seraient envisageables. Il pourrait être possible d'obtenir des fonds supplémentaires en faveur de l'autonomisation des réfugiés et de la mise en œuvre de solutions durables.</p> <p>La direction du PAM n'accepte pas totalement la recommandation, car le fait de consacrer une plus grande proportion des fonds à l'autonomisation des réfugiés et à la mise en œuvre de solutions durables réduirait les financements disponibles pour les mesures visant à sauver des vies. Compte tenu des flux de réfugiés à l'heure actuelle, cette mesure n'est pas judicieuse, notamment parce que l'intervention en faveur des réfugiés pâtit d'un manque de fonds depuis cinq ans. La mise en œuvre devrait alors dépendre de la disponibilité de financements, étant entendu qu'il s'agirait de fonds supplémentaires et qui ne seraient prélevés sur le budget alloué aux mesures destinées à sauver des vies et aux interventions d'urgence.</p>	<p>En cours</p>





---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
RDC	République démocratique du Congo
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance